

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Publié le 04/07/2024
Mis en ligne le 05/07/2024

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 21 juin 2024

Etaient présents : Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Marie-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Philippe BAYOL, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : M. Guy ROUCHON à Mme Mireille FAYARD, Mme Olivia BOULANGER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. François VALLES, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Ludovic PINGAUD, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Claire MORY à Mme Marie-Line GEOFFRE, Mme Corinne TONDUF à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Eric BODEAU, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZIN à M. Pierre AUGER

Etaient excusés : M. Michel PASTY, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Etait sorti de la salle : M. Eric CORREIA (avec le pouvoir de M. Benoît LASCOUX)

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 36

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 14

Etait sorti de la salle : 2 (avec 1 pouvoir)

Nombre de membres excusés : 3

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participant pas au vote : /

Nombre de membres votants : 50

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Bernard LEFEVRE

Rapporteur : M. Eric BODEAU

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : BUDGET ANNEXE SPANC

M. Eric BODEAU a été élu Président de séance pour cette délibération (cf. délibération n°99/24)

Délibération n°120/24 du 27/06/24
7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

Document de synthèse destiné à présenter le résultat de clôture budgétaire, le compte administratif s'appuie sur la comptabilité administrative de l'ordonnateur. Il reflète donc le cycle annuel de fonctionnement de la collectivité.

Le compte de gestion, produit par le comptable public, explicite, quant à lui, les conditions d'élaboration de ce résultat et offre en complément une photographie du patrimoine de la collectivité.

Ces deux documents de clôture budgétaire sont donc complémentaires et doivent impérativement être concordants.

En termes de calendrier, le compte administratif doit réglementairement être adopté avant le 30 juin de l'exercice N+1, après production du compte de gestion du comptable. Son adoption est obligatoire, puisqu'elle seule permet l'arrêté des comptes de l'exercice visé.

Délibération n°120/24 du 27/06/24
7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

EXECUTION BUDGETAIRE PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation	Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation		
011	Charges à caractère général	10 832,64 €	78%	Excédents antérieurs reportés	16 548,64 €	16 548,64 €			
012	Charges de personnels et assimilées	67 077,00 €	100%	Atténuation de charges	96,00 €	392,00 €	408%		
65	Autres charges de gestion courante	6,00 €	18%	Produits des services	37 000,00 €	36 405,64 €	98%		
67	Charges exceptionnelles	1 600,00 €	96%	Autres produits de gestion courante		1,28 €			
	Dotations aux provisions	4 545,00 €	100%	Produits exceptionnels	32 000,00 €	45 446,93 €	142%		
	TOTAL OPERATIONS REELLES	84 060,64 €	97%	TOTAL OPERATIONS REELLES	85 644,64 €	98 794,49 €	115%		
	Virement à l'investissement								
	Transferts entre sections	1 584,00 €	17%	Transferts entre sections					
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	1 584,00 €	17%	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €			
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	85 644,64 €	96%	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	85 644,64 €	98 794,49 €	115%		

Délibération n°120/24 du 27/06/24
7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

SECTION D'INVESTISSEMENT				RECETTES			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation	Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation
001	Déficits antérieurs reportés			001	Excédents antérieurs reportés	5 474,53 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)			10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)		
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00 €		21	Immobilisations corporelles	6 166,67 €	
21	Immobilisations corporelles	5 058,53 €					
458103	Opérations pour le compte de tiers	14 731,59 €	84%	458203	Opérations pour le compte de tiers	17 550,00 €	84%
458105	Opérations pour le compte de tiers	11 682,39 €	93%	458205	Opérations pour le compte de tiers	11 682,39 €	93%
TOTAL OPERATIONS REELLES	37 158,53 €	26 413,98 €	71%	TOTAL OPERATIONS REELLES	35 574,53 €	38 055,18 €	107%
				021	Virement du fonctionnement		
				040	Transferts entre sections	272,80 €	17%
				TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	1 584,00 €	272,80 €	17%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	37 158,53 €	26 413,98 €	71%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	37 158,53 €	38 327,98 €	103%

□ RESULTAT 2023 CONSTATE

Résultat de fonctionnement 2023	435,17 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	16 548,64 €
Résultat de fonctionnement 2023 cumulé	16 983,81 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2023	6 439,47 €
Solde d'exécution de la section d'investissement antérieur reporté	5 474,53 €
Solde d'exécution d'investissement 2023	11 914,00 €
+	
Restes à réaliser 2023 – recettes	0.00 €
Restes à réaliser 2023 – dépenses	1 220,00 €
Solde des restes à réaliser 2023.....	-1 220,00 €
=	
Résultat d'investissement 2023 cumulé	10 694,00 €

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, réunie le 12/06/2024.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité :
approuvent le Compte Administratif de l'année 2023 du Budget Annexe SPANC.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus

Et ont signé les membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Bernard LEFEVRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bl", written below the name Bernard Lefevre.